



# Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 22 Décembre 2023

## I. Signatures des présents de 19h00 à 19h15

Voir sur le bordereau d'émargement en Annexe :

- **187** inscrits
- **21** votants
- **25** pouvoirs
- **18** pouvoirs sont sans indication de mandataire et approuvent de ce fait les résolutions de l'Assemblée Générale

Le quorum étant de 10% des inscrits, soit **19** votants, est atteint.

Le président déclare l'Assemblée Générale ouverte à 19h15.

## II. Désignation des scrutateurs

L'Assemblée Générale désigne **Philippe Cheron** et **Sarah Sebban** comme scrutateurs.

## III. Rappel de l'ordre du jour

- Rapport moral et rapport d'activité de la saison 2022-2023
- Rapport financier de la saison 2022-2023
- Approbation des comptes de la saison 2022-2023
- Affectation du résultat de la saison 2022-2023
- Approbation du budget de la saison 2023-2024
- Election des Membres du Comité de Direction
- Proposition d'entente
- Questions diverses

## IV. Rapport moral et rapport d'activité de la saison 2022-2023

Lecture du rapport moral et rapport d'activité par le Président Fabian Lainé (Annexe 1).

## V. Rapport financier de la saison 2022-2023

Lecture du rapport financier par le Président Fabian Lainé (Annexe 2).

## VI. Approbation des comptes de la saison 2022-2023

Le compte de Résultat (Annexe 3) fait apparaître un solde créditeur de 3 368.87€.

Le total des dépenses s'élève à 78 528.25€.

Le total des recettes s'élève à 81 897,12€.

Le Bilan fait apparaître un total de 56 788.31€ et un résultat cumulé de 51 733.95€.

**Les comptes de la saison 2022-2023 sont approuvés à l'unanimité.**

## VII. Affectation du résultat de la saison 2022-2023

Le Président propose à l'Assemblée Générale d'affecter le résultat de la saison 2022-2023 au Report à Nouveau.

**Cette proposition est approuvée à l'unanimité.**

## VIII. Approbation du budget de la saison 2023-2024

Le budget 2023-2024 (Annexe 2) s'élève à **129400 €**.

**Le budget 2023-2024 est approuvé à l'unanimité.**

## IX. Election des membres du Comité de Direction

### **Membres non sortants**

- Mme. Martine-Sarah DEBBAN, élue en 2021
- M. Philippe CHERON, élu en 2021
- M. Benjamin MELKI, élu en 2023
- M. Fabian LAINE, élu en 2023
- M. Jean-Michel Chiron, élu en 2021

### **Membres sortants**

Aucun

### **Places vacantes**

4

### **Candidats**

Marion Mathiot  
Sandrine Laulier  
Gilles Elie

Le Président soumet au vote la candidature de Marion Mathiot, Sandrine Laulier et Gilles Elie.

**Marion, Sandrine et Gilles sont élus à l'unanimité.**

**1 place restent vacantes.**

## X. Proposition d'entente

Nous sommes actuellement en discussion avec le club de Saint-Nom pour créer une entente dans le cadre du championnat par équipes 2024/2025.

Cette entente nous permettrait de faire évoluer certains de nos joueurs au niveau régional et d'organiser des séances d'entraînements communes.

A ce jour, aucune décision n'est prise mais les règles encadrant cette entente nécessitent un vote en AG et nous aimerions pouvoir engager notre association le moment venu.

Par conséquent, je soumets votre approbation à cette éventuelle entente au vote.

**Cette proposition est approuvée à l'unanimité.**

## XI. Questions diverses

Aucune question écrite n'a été posée par les adhérents dans les délais prévus par les statuts et rappelés dans la convocation.

La séance est levée à 20h53

**Le 22 décembre 2023**  
**Le Président**  
**Fabian Lainé**

